

AVIS

Suite à la nouvelle procédure d'authentification dictée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique , les étudiants de la faculté de Médecine ainsi que les anciens diplômés sont informés que dorénavant avant de déposer leurs documents auprès des scolarités pour les authentifier , ils doivent impérativement les scanner et s'inscrire sur la plateforme d'authentification sur le site suivant :

<https://progres.mesrs.dz/webauthentification/>

Imprimer le récépissé de demande d'authentification et le joindre aux documents à authentifier.

Cette opération rentrera en vigueur au plus tard le Dimanche 14Mai 2023.

N.B : 1) L'acheminement des documents vers le vice rectorat sera assuré par les services de la faculté.

2) Aucun dossier incomplet ne sera accepté.

